

Pouvoir d'emprunt

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, je voudrais dire quelques mots au sujet du projet de loi concernant le pouvoir d'emprunt que nous étudions aujourd'hui. Je tiens à préciser au départ que, si le gouvernement se voit obligé de demander au Parlement un tel accroissement de son pouvoir d'emprunt pour assurer le maintien de ses activités et de ses programmes, c'est que notre économie nationale est loin d'être au beau fixe. Quand on nous présente un projet de loi comme celui-ci, nous avons bien entendu la possibilité soit d'accroître notre déficit soit de réduire les services publics. Pour moi, il est hors de question de sabrer dans les services et d'aggraver les difficultés que connaît déjà le Canadien moyen; aussi, j'estime que nous ne pouvons faire autrement que d'avoir un budget déficitaire.

Si nous ne faisons que discuter du pour et du contre du déficit, nous nous détournons à mon avis de la véritable question. Nous devrions plutôt nous demander pourquoi nous avons un déficit aussi important. Nous devrions tâcher de voir ce que nous pourrions faire, en tant que parlementaires, pour que le gouvernement remette de l'ordre dans sa politique fiscale et monétaire. Car, faire moins équivaldrait à appliquer un pansement sur une jambe cassée. On parviendra peut-être à soulager temporairement le malade, mais on ne guérira pas sa jambe.

Il nous appartient, à nous, députés, de trouver des moyens de relancer le pays, d'augmenter la productivité et de faire en sorte que les travailleurs moyens, les agriculteurs et tous les autres Canadiens soient assurés d'un meilleur niveau de vie. Il semble que nos chefs n'aient pas cette perspicacité, cette prévoyance. Voilà pourquoi nous semblons condamnés à voguer à la dérive.

Nous avons besoin au Canada d'une politique économique qui nous engage résolument dans la nouvelle ère technologique. Il nous faut également une politique qui garantisse notre indépendance économique.

C'est pourquoi je demeure perplexe quand j'entends des discours comme ceux qui ont été prononcés à la Chambre aujourd'hui ou des déclarations comme celle qu'a faite hier le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) pour annoncer qu'il briguerait les suffrages à la direction du parti conservateur. Ce dernier a déclaré dans une interview que le Canada doit faire une place plus grande aux investisseurs américains s'il veut s'assurer d'une croissance soutenue et rejeter le nationalisme économique qui le fait courir à sa perte. C'est à se demander si M. Crosbie est candidat à la direction du parti conservateur et au poste de premier ministre du Canada ou s'il voudrait plutôt être gouverneur du Canada, car . . .

● (1630)

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Le député doit désigner ses collègues par leur circonscription.

M. Nystrom: Monsieur le Président, je pose cette question, car, selon moi, l'une des raisons pour lesquelles notre pays n'a pas été des plus productifs et s'est endetté à ce point réside dans le fait que nous sommes le pays industrialisé qui a le moins de maîtrise sur son économie. La domination des étrangers sur notre économie est plus poussée que partout ailleurs, ce qui explique que nous nous soyons appauvris, car nous avons ainsi perdu des emplois, des travaux de recherche et de développement, notre souveraineté et une partie de notre identité nationale.

Vingt-six p. 100 de notre économie sont sous contrôle étranger. Aux États-Unis, en France et en Grande-Bretagne la proportion est inférieure à 3 p. 100 et au Japon, à 1 p. 100. Le temps est venu, selon moi, puisque nous discutons de projets de loi d'emprunt et que nous nous interrogeons sur l'origine de nos difficultés économiques, d'étudier en tant que nation certains des véritables problèmes structurels qui se posent et de prendre des mesures pour y remédier.

Quand vient le temps de déterminer à quel point nous sommes dominés par des capitaux étrangers, on peut examiner bien des aspects. Ainsi, le rapport publié par Statistique Canada en novembre dernier montre que, en 1981, les sociétés étrangères implantées au Canada ont importé quatre fois plus que les sociétés canadiennes, ce qui signifie que nous avons perdu des dizaines de milliers d'emplois chez nous. Quand on se penche sur le domaine de la recherche et du développement, on voit encore pourquoi nous ne sommes pas une nation productrice. Ainsi, en 1981, nous n'avons consacré, au Canada que 1.2 p. 100 du produit national brut à la recherche et au développement, soit moins de la moitié de ce qui s'est fait aux États-Unis et deux fois moins environ que bon nombre de pays de l'Europe de l'Ouest. Or, il est frappant de constater que ces travaux de recherche et de développement sont effectués en majeure partie par des sociétés canadiennes et non pas par des sociétés étrangères. Si l'on regarde les sociétés canadiennes, on constate qu'elles font probablement aussi bien que celles d'autres pays. Dans le secteur de la technologie de pointe, notre déficit, l'an dernier, était de 8 milliards de dollars et, dans le domaine des ordinateurs seulement, il pourrait atteindre environ 10 milliards de dollars d'ici 1990. Il est temps que, en tant que Canadiens, nous commençons à prendre en main notre propre économie et notre propre destin.

En matière d'exportation, un certain nombre de données et de chiffres montrent que de nombreuses filiales font l'objet de restrictions considérables, voire d'interdictions totales. Des documents, datant des années 60, témoignent que nous perdons énormément, en revenus et en productivité potentielle, parce que quelque 75 p. 100 de nos sociétés n'ont pas le droit d'exporter. L'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce, actuellement président du Conseil du Trésor (M. Gray), avait essayé de faire adopter par le cabinet un document, en 1980, mais il a échoué. Une fois de plus, il s'attaquait au problème de nos filiales qui n'ont pas le droit d'exporter sur les marchés internationaux. En 1972, lorsqu'on a déposé le rapport Gray, on a dit que, de toutes les filiales de sociétés étrangères qui exportaient, quelque 58 p. 100 devaient s'accommoder de restrictions, entraînant une fois de plus un manque à gagner considérable pour les Canadiens, en termes de richesses et d'emplois. Ces richesses et ces emplois auraient renforcé notre pays et amélioré grandement notre situation par rapport aux autres pays.

Nous pourrions continuer longtemps sur cette lancée et mentionner notre énorme déficit dans le domaine des produits manufacturés. Il était de 21 milliards de dollars en 1981. Nous pourrions parler du déficit de l'industrie automobile. La dette accumulée, dans le domaine des pièces d'automobiles seulement, atteint maintenant 41 milliards de dollars et elle a été de 5 milliards de dollars rien qu'en 1982. Nous pouvons regarder aussi les sorties de capitaux et de dividendes. Entre 1976 et 1981, les sorties nettes de dividendes et les paiements directs